

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 03/12/2024 - 25667 - 2022 B 02585 - 918 653 536 - LA CANOPEE

La Canopée
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 Euros
Siège social :
1367 CHEMIN D'EGUILLES

13090 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 918 653 536

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze septembre, au siège social de la Société,

MONSIEUR LIONEL CARELS
Demeurant 1367 CHEMIN D'EGUILLES
13090 AIX EN PROVENCE

Associé unique de ladite société, la Canopée, Société par actions simplifiées unipersonnelle,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la société, La Canopée. Monsieur CARELS Lionel associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/06/2024 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30/06/2024 approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

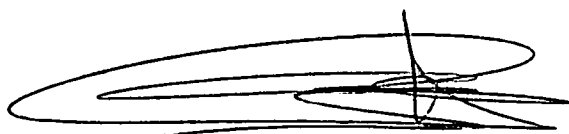
L'associé unique constate qu'il n'y a aucun bénéfice ou perte sur l'exercice clos au 30/06/2024

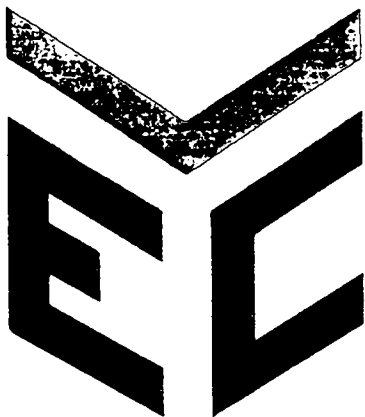
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présents à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.



VERT
Expert-Comptable

La Canopée

1367 CHEMIN D'EGUILLES

13090 AIX EN PROVENCE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Date : 27 octobre 2024

Nom : CARELS Lionel

Signature :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072023	et clos le	30062024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
La Canopée		1367 CHEMIN D'EGUILLES	
SIRET	9 1 8 6 5 3 5 3 6 0 0 0 1 4	13090 AIX EN PROVENCE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	3 836
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assemblés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	C'EGID
---	-----	---	-----	--	--------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
VEC CARRE FOCH MORGAN PLACE JULES MORGAN 13300 SALON DE PROVENCE Tél: 04 90 56 34 48		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné			Date: Lieu AIX EN PROVENCE
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire PRESIDENT SAS
			Signature CARELS LIONEL
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Page 3

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même

a

payées par un établissement chargé du service des titres

b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)

c

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

d

Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)

e

f

g

h

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)

i

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

j

Montant des revenus répartis (5)

Total (a à h)

J

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)
* SARL, tous les associés ;
* SCA, associés gérants ;
* SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ;
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

1

Pour les S.A.R.L.

Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en titre ou en vertu d'un droit de vote

2

Année ou cours de l'exercice au cours duquel le versement a été effectué

3

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société

Montant des sommes versées :

à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits.

4

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.

Indemnités forfaitaires.

5

Remboursements.

6

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les

Indemnités forfaitaires.

7

Remboursements.

8

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A

0 %

15 %

19 %

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise
La Canopée

Adresse de l'entreprise
1367 CHEMIN D'EBUILLES

Numéro SIRET
9186533600014

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois
12

Durée de l'exercice précédent
12

13090 AIX EN PROVENCE

Néant

		Exercice clos le, 13 0 0 6 2 0 2 4		N°1 13 0 0 6 2 0 2 3	
		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé					
(I)	AA				
Frais d'établissement *		AC			
Frais de développement *		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires		AG			
Fonds commercial (1)		AI			
Autres immobilisations incorporelles		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM			
Terrains		AO			
Constructions		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AS			
Autres immobilisations corporelles		AU			
Immobilisations en cours		AW			
Avances et acomptes		AV			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CT			
Autres participations		CV		27 800	
Créances rattachées à des participations		BC			
Autres titres immobilisés		BE			
Prêts		BG			
Autres immobilisations financières *		BI			
TOTAL (II)		BJ		27 800	
Matières premières, approvisionnements		BM			
En cours de production de biens		BO			
En cours de production de services		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BS			
Marchandises		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV			
Clients et comptes rattachés (3) *		BY			
Autres créances (3)		CA		86 730	
Capital souscrit et appelé, non versé		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CE			
Disponibilités		CF		2 916	
Charges constatées d'avance (3) *		CH			
TOTAL (III)		CJ		89 645	
Frais d'émission d'emprunt à court terme		CW			
Primes de remboursement des obligations		CM			
Écart de conversion actif *		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		117 445	
Renon : (1) Dont droit au bail		CP		(3) Part à plus d'un an	
Classe de réserve de prévoyance *		CR		Créances	

Donneur N° 101061 en Euros

Attestation de pré-estimation des comptes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>La Canopée</u>		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000 ..)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(5 887)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DI	(4 887)	1 000
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	120 173	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 260	
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	900	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	122 333		
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	117 445	1 000	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	122 333	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : La Canopée										Néant ☐	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons Intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF				
			FG		FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets*		FJ		FK		FL				
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP				
	Autres produits (1) (11)						FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 836			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX				
	Salaires et traitements*						FY				
	Charges sociales (10)						FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo {	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	IIS		GA			
			- dotations aux provisions					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 836			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)							GG	(3 836)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR				
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(3 836)			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : La Canopée										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	2 051		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2 051		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(2 051)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										IK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										IL			
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										IM	5 887		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IN	(5 887)		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)								IX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatifs		A6		obligatoires		A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES PENALITES										2 051			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs								Exercice N				
											Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise

La Canopée

Néant

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice

Augmentations

INCORP.

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

CZ

D8

D9

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL II

KD

KE

KF

CORPORELLES

Terrains

KG

KH

KI

Constructions

Sur sol propre

Date Construction

L9

KJ

KK

KL

Sur sol d'autrui

Date Construction

M1

KM

KN

KO

Installations générales, agencements et aménagements des constructions *

Date Construction

M2

KP

KQ

KR

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Date Construction

M3

KS

KT

KU

Autres immobilisations corporelles

Installations générales, agencements aménagements divers *

KV

KW

KX

Matériel de transport *

KY

KZ

LA

Matériel de bureau et mobilier informatique

LB

LC

LD

Emballages récupérables et divers *

LE

LF

LG

Immobilisations corporelles en cours

LH

LI

LJ

Avances et acomptes

LK

LL

LM

TOTAL III

LN

LO

LP

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

8G

8M

8T

Autres participations

8U

8V

8W

27 800

Autres titres immobilisés

1P

1R

1S

Prêts et autres immobilisations financières

1T

1U

1V

TOTAL IV

1Q

1R

1S

27 800

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

OG

OH

OJ

27 800

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice

Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence

INCORP.

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

IN

CO

DQ

D7

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL II

IO

LV

LW

IX

CORPORELLES

Terrains

IP

LX

LY

LZ

Constructions

Sur sol propre

IQ

MA

MB

MC

Sur sol d'autrui

IR

MD

ME

MF

Inst. gales, agencés et am. des constructions

IS

MG

MH

MI

Installations techniques, matériel et outillage industriels

IT

MJ

MK

ML

Autres immobilisations corporelles

Inst. gales, agencés, aménagements divers

IU

MM

MN

MO

Matériel de transport

IV

MP

MQ

MR

Matériel de bureau et informatique, mobilier

IW

MS

MT

MU

Emballages récupérables et divers *

IX

MV

MW

MX

Immobilisations corporelles en cours

IV

MZ

NA

NB

Avances et acomptes

NC

ND

NE

NF

TOTAL III

IV

NG

NH

NI

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

IZ

OU

OV

OW

Autres participations

IO

OX

OY

OZ

27 800

Autres titres immobilisés

II

2B

2C

2D

Prêts et autres immobilisations financières

IZ

2E

2F

2G

TOTAL IV

IZ

NJ

NK

2H

27 800

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

IZ

OK

OL

OM

27 800

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Page par rapport au montant des constructions

Page par rapport au montant des constructions

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : La Canopée

Néant ☒

SECTEUR FINANCIER DE DÉVELOPPEMENT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ,
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise La Canopée

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

Néant ☒

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QI		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN		QP		QQ		QR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLE A COMPLETER

Immobilisations amortissables		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
		DOTATIONS						REPRISES						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissements		N19		N1		N2		N3		N4		N5		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. générales et aménagements des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques, mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récupérables et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations														
TOTAL III		NL						NM						N8
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS				NU		NO
Total général non venant de participations (NP - NQ + NR)		NW					Total général non venant (NS + NT + NU)		NY					NV
CADRE C								Total général non venant (NW - NY)				NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler									
Primes de remboursement des obligations						Z9		Z8	
						SP		SR	

Désignation de l'entreprise : La CanopéeNéant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	3Z	TD4	DS	DS6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	3J	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	6J	6K	6L
		- titres de participation	6M	6N	6O
		- autres immobilisations financières(1)*	6P	6Q	6R
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UH	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : La Canopée										Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UI				UM				UN		
	Prêts (1) (2)	UP				UR				US		
	Autres immobilisations financières	UI'				UV				UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie *)		UO									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB									
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC		86 730		86 730					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR									
	Charges constatées d'avance		VS									
	TOTAUX				VT		86 730		VU		86 730	
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG										
	à plus de 1 an à l'origine	VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		1 260		1 260						
Personnel et comptes rattachés		8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D										
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW										
	Obligations cautionnées	VN										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI		120 173		120 173						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		900		900						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX				VY		122 333		VZ		122 333		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)		Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VI		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032												

* Des explications complémentaires sont indiquées dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		La Canopée		Néant ☐		
I. RÉINTEGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 4		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du CGI)		WE	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		WF	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		
	Amendes et pénalités		WI	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		WJ	2 0 5 1		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires versés à l'exercice 209 B du CGI	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)		
		- imposées au taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				
		- Plus-values soumises au régime des fusions				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	
					SW	
					NB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
TOTAL I					2 0 5 1	
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		5 8 8 7		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Prov. et charges à payer non déduites, antérieurement taxées et réintégrant les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			
			- imposées aux taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)			
			- imposées aux taux de 19 %			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
			- imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)				
Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'incitation à l'investissement	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté) (44 septies)		K9	Entreprises non elles (44 septies)		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208 C)		
	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 septies)		PP	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 septies)		
	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 septies)			Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Crédit dérogatoire par le report en arrière du déficit	
					ZI	
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
TOTAL II					5 8 8 7	
III. RÉSULTAT FISCAL		RÉSULTAT FISCAL		3 8 3 6		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		
		déficit (II moins I)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZI		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XII)				XX	3 8 3 6	

Désignation de l'entreprise : <u>La Canopée</u>		Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	3 836	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	3 836	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuille séparée)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (VN = ZV à 9S) et (VO = ZW à 9T)	VN	VO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>La Canopée</u>										Néant ☐				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D				- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes		ZE							
					Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I	0F			Report à nouveau		ZG							
										TOTAL II		ZH		
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
										Exercice N :		Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						3 660	SS						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		176	ST						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						3 836	ZJ						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS			YZ						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*							OB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						%	ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I.)						
								Si oui cocher 1 Sinon 0						
RÉGIME DE GROUPE *	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
Groupe : résultat d'ensemble				JO		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JII		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2055-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : La Canopée

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))		(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ X

Désignation de l'entreprise : La Canopée

Néant ☒ *

- ☒ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☒ ou 12,8 % ☒ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		La Canopée					Néant ☒				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N											
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme									
		taxées à 10 %		taxées à 15 %		taxées à 18 %		taxées à 19 %		taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1									
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2									
TOTAL (lignes 1 et 2)		3									
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4									
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5									
TOTAL (lignes 4 et 5)		6									
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7									
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)											
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice		réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année		montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
①		②		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		⑤			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

16

Désignation de l'entreprise : La Canopée		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/07/2023		et clos le : 30/06/2024	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
* Les entreprises ne doivent pas faire tenir compte dans les lignes 121 à 149 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128.			
* Des établissements sont exemptés des cases ci-dessous dans la notice n° 1330-CVAE SD (à Reporter des totaux) et dans la notice n° 2059-EDI-SD (à Cotisation forcée des entreprises qualifiées des effectifs).			

Crédit Qualité

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 4

N° SIRET 9 1 8 6 5 3 5 3 6 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE La Canopée

ADRESSE (voie) 1367 CHEMIN D'EGUILLES

CODE POSTAL 13090 VILLE AIX EN PROVENCE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille CARELS Prénom(s) LIONEL

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 151184 N° Département Commune UCCLE Pays BE

Adresse : N° 1367 Voie CHEMIN D'EGUILLES

Code postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays FR

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 4

N° SIRET 9 1 8 6 5 3 5 3 6 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE La Canopée

ADRESSE (voie) 1367 CHEMIN D'EGUILLES

CODE POSTAL 13090 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 11	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	27 800		27 800		27 800	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	27 800		27 800		27 800	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	86 730		86 730		86 730	
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 916		2 916	1 000	1 916	191.57
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	89 645		89 645	1 000	88 645	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	117 445		117 445	1 000	116 445	NS

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 887-		5 887-	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	4 887-	1 000	5 887-	588.71-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	120 173		120 173	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260		1 260	
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	900		900	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	122 333		122 333	
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		117 445	1 000	116 445	NS

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

122 333

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 11	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 836		3 836	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			3 836		3 836	
I - Résultat d'exploitation (I-II)			3 836		3 836	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2024	12	30/06/2023	11	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		3 836-			3 836-	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 051			2 051	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		2 051			2 051	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 051-			2 051-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)						
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		5 887			5 887	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		5 887-			5 887-	

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
AUTRES PARTICIPATIONS		27 800		27 800	
26110000 SCI LCNP DEUX		50		50	
26120000 SCI HAUT MAZEAU		400		400	
26130000 PLACES AUX HERBES TP		500		500	
26140000 SCI LIBERATION		900		900	
26150000 ELEVEN AEROSPACE		25 500		25 500	
26160000 ELEVEN INGENIERING		450		450	
Total II		27 800		27 800	
AUTRES CREANCES		86 730		86 730	
45119130 ELEVEN ENGINEERING		50 000		50 000	
45119150 LCNP DEUX SCI		13 873		13 873	
45119160 HAUT MAZEAU SCI		11 387		11 387	
45119170 PLACE AUX HERBES SCI		11 470		11 470	
DISPONIBILITES		2 916	1 000	1 916	191.57
51200000 BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE		2 916		2 916	
51210000 BANQUE COMPTE BLOQUE			1 000	1 000	100.00
Total III		89 645	1 000	88 645	NS
TOTAL GENERAL		117 445	1 000	116 445	NS

DETAIL BILAN PASSIF

[illegible]

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N 30/06/2024 12		% bilan	Exercice N-1 30/06/2023 11		% bilan	Ecart N / N-1	
				Euros	%			
Immobilisations incorporelles								
Immobilisations corporelles								
Immobilisations financières	27 800	23.67				27 800		
ACTIF IMMOBILISE	27 800	23.67				27 800		
Stocks et en cours								
Créances clients et comptes rattachés								
Autres créances	86 730	73.85				86 730		
Disponibilités	2 916	2.48		1 000	100.00	1 916	191.57	
ACTIF CIRCULANT	89 645	76.33		1 000	100.00	88 645	NS	
Comptes de régularisation								
TOTAL DE L'ACTIF	117 445	100.00		1 000	100.00	116 445	NS	

PASSIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1		% bilan	Ecart N / N-1	
	30/06/2024	12		30/06/2023	11		Euros	%
Capital et réserves	1 000		0.85	1 000		100.00		
Résultat (Bénéfice ou perte)	5 887		5.01				5 887	
Provisions réglementées et subventions								
CAPITAUX PROPRES	4 887		4.16	1 000		100.00	5 887	588.71
Provisions pour risques et charges								
Emprunts et dettes assimilées								
Groupe et associés	120 173		102.32				120 173	
Concours bancaires courants								
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	1 260		1.07				1 260	
Autres dettes	900		0.77				900	
DETTES	122 333		104.16				122 333	
Comptes de régularisation								
TOTAL DU PASSIF	117 445		100.00	1 000		100.00	116 445	NS

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	30/06/2024	12		30/06/2023	11		Euros	%
Ventes marchandises + Production								
+ Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises vendues								
Marge commerciale								
+ Production vendue								
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice								
- Matières premières, approvisionnements consommés								
- Sous traitance directe								
Marge brute de production								
Marge brute globale								
- Autres achats + charges externes	3 836						3 836	
Valeur ajoutée	3 836						3 836	
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts, taxes et versements assimilés								
- Salaires du personnel								
- Charges sociales du personnel								
Excédent brut d'exploitation	3 836						3 836	
+ Autres produits de gestion courante								
- Autres charges de gestion courante								
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges								
- Dotations aux amortissements								
- Dotations aux provisions								
Résultat d'exploitation	3 836						3 836	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers								
- Charges financières								
Résultat courant	3 836						3 836	
+ Produits exceptionnels								
- Charges exceptionnelles	2 051						2 051	
Résultat exceptionnel	2 051						2 051	
- Impôt sur les bénéfices								
- Participation des salariés								
Résultat NET	5 887						5 887	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

[illegible]

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N			Exercice N-1			Ecart N / N-1	
	30/06/2024	12	Nbj CA	30/06/2023	11	Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT								
Capital et réserves	1 000			1 000				
Résultat de l'exercice	5 887						5 887	
Provisions réglementées et subventions								
CAPITAUX PROPRES	4 887			1 000			5 887	588.71
Provisions pour risques et charges								
Emprunts et dettes assimilées								
Groupes et associés	120 173						120 173	
CAPITAUX PERMANENTS	115 285			1 000			114 285	NS
Actif net immobilisé	27 800						27 800	
Charges à répartir sur plusieurs exercices								
FONDS DE ROULEMENT	87 485			1 000			86 485	NS
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT								
Stocks et en cours								
Créances clients et comptes rattachés								
Autres créances	86 730						86 730	
Comptes de régularisation								
ACTIF CIRCULANT	86 730						86 730	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 260						1 260	
Autres dettes	900						900	
Comptes de régularisation								
DETTES D'EXPLOITATION	2 160						2 160	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	84 570						84 570	
Disponibilités	2 916			1 000			1 916	191.57
Concours bancaires courants								
TRESORERIE NETTE	2 916			1 000			1 916	191.57